

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-004042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 505

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAMINE Mohamed

Date de naissance : 01/01/1942

Adresse : Inara 1 rue N° 21

Tél. : 0665 23 10 32 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition  
Bd Al Qods, Bds les Rosiers, Appt 121  
Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890

Date de consultation : 20/02/2012

Nom et prénom du malade : M. Tamine Mohamed Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
19/02/26	G		G	Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Apt 121 Air Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890
20/02/26	G		400 DH	Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima Spécialiste en Endocrinologie

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>HARMACHE FARMERIES LAHRICHE SARL AU</b>          550, Bd. Al Oufi, Inara, Ain Chok          Casablanca - MRE : 092040471          Tél : 05 22 52 40 29.</p> <p><b>NOUVELLE</b></p>	20/02/2024	006,00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Copie et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LE PROTOIRE ANALYSTE 65, Bd Al Qods 20460 - TÉL : 05 22 53 20 460 - FAX : 05 22 53 20 460</i>	19.02.2013	380 m	534,20

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODE.

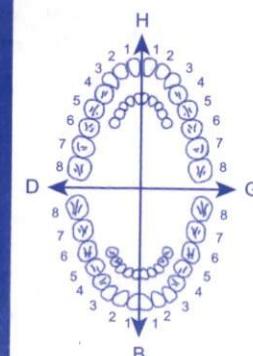
O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		G
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

#### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN AFFECTANT L'INVERSEUR

Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد  
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

بالموعد

Casablanca, le .....

20/10/2024

الدار البيضاء في

Mr

TAMINE MOHAMED

PHARMACIE LUMERES  
LAHRICHI SARL AU  
550, Bd. Al Qods, Inara, Ain Chok  
Casablanca - INAE : 092040427  
Tél.: 05 22 52 40 29



REGIME SANS SUCRE ET SANS GRAS

780,00 2x 390,00  
GALVUS 50



40,20 LEVOTHYROX 50 3x 13,40  
1 comprimé à midi  
1 comprimé le matin



TRAITEMENT DE 3 MOIS

40,40 OTIPAX N° 2 2x 20,20



45,40 DIPROSONE N° 2 2x 22,70  
1 goutte 2 fois par jour  
1 application 2 fois par jour



906,00

Docteur BENLALLA ELGHORFI Fatima  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition  
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121  
Ain Chock, Casablanca - Tél : 0522 870 890

Lot. 3779  
Per.: 08 2026  
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH  
7862160336

Lot. 3721  
Per.: 01 2026  
BIOCODEX MAROC PPV 20.20 DH

LOT:515  
PER:OCT 2026  
PPV:22 DH 70

LOT:515  
PER:OCT 2026  
PPV:22 DH 70

Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition

إختصاصية في أمراض الغدد  
والسكري والتغذية

Sur Rendez-Vous

بالموعد

Casablanca, le ..... الدار البيضاء في

Dr TAHNINE M'hamed

**SANG**

- Glycémie à jeun
- HGPO (75)
- Hb A1C
- Fructosamine
- Urée
- Créatininémie
- Clearance Créatine (MDRD)
- Acide Urique
- Cholestérol Total
- C.HDL - LDL
- Triglycérides
- Lonogramme sanguin - Kaliémie
- Calcémie - Phosphorémie
- NFS avec Plaquettes.vs
- Taux de Prothrombine + INR
- GOT-GPT-GGT
- Amylasémie
- Sérologie hépatite B et C
- Phosphatases prostatique + PSA
- Ferritinémie
- 
- 
- 

**AUTRES**

- Spermogramme + Culture
- ACTH - ARP

TSH.US

- T4L - T3L
- ACAT : Tg - TPO
- Thyroglobuline
- Cortisol de 8h - de 16h
- Térostéronémie
- ▲ 4 - androsténe dione
- Oestradiol - Progestérone
- FSH - LH
- PRL
- GH
- Aldostéronémie
- 250H vit D3
- CRP
- Parathormone
- BHCG
- Groupage
- AC Anti-récepteurs TSH
- 
- 

**URINES**

- ECBU avec antibiogramme
- Micro - albuminurie / 24h
- Micro - albuminurie sur échantillon Matin
- Cortisol libre / 24h
- Métanéphrine - Normétanéphrine / 24h
- V.M.A / 24 h
- Calciurie de 24 h

Dr BENLALLA ELGHORFI Fatima  
Spécialiste en Endocrinologie  
Diabétologie et Nutrition  
Bd Al Qods, Rés les Rosiers, Appt 121  
Ain Choc, Casablanca - Tel : 0522 870 890



# مختبر منظرونا للتحليلات الطبية LABORATOIRE MANDARONA D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste  
et de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 19/02/24

Prélèvement effectué à 10:44

Edition du : 19/02/24

## **Monsieur TAMINE MOHAMED**

Docteur FATIMA BENALLA EL GHORFI

Réf. : 24B1077

## Compte Rendu d'Analyses

## BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas Roche C-311)

			Normales	Antériorités
Glycémie à jeûn -----:	1,56 * g/l	0,7 - 1,1	2,08	
Soit :	8,7 mmol/l	3,88 - 6,11		11,5
Hémoglobine glyquée-----: (Technique HPLC D10 BIO-RAD)	5,90 %	4,5 - 6,3	7,20	

*Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.*

*Les études modernes ont montré que le diabète est :*

*Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5%*

Moyennement lorsqu'il est entre 6,5 à 7,5 %

*Mal équilibré au-delà de 8%*

*A l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.*

## HORMONOLOGIE

T S H us-----: 1,60 µUI/ml 0,27 - 5  
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

*La TSII est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.*

*Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.*

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.

**LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES MANDARONA**  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية  
**LABORATOIRE MANDARONA**  
**D'ANALYSES MEDICALES**

**Dr Yahya BENGHALEM**

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

**Dr Abderrahmane BOUMZEBRA**

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 19 février 2024

Monsieur TAMINE MOHAMED

FACTURE N°	200430
------------	--------

Analyses :		
Glycémie -----	B	30
Hémoglobine glyquée -----	B	100
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250 Total : B 380
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		534,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Trente Quatre Dirhams et Vingt Centimes

**LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA**  
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél. : 05 22 52 83 88  
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82  
Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663  
BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347